



ENI Service

référence
T611-CDPO

28h

RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

Mise à jour
20 mars 2026

3450 € HT

Présentiel/distanciel

Cours Officiel

Formation certifiante

RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

M-Campus

Objectifs pédagogiques

- ✓ Comprendre les concepts du RGPD et interpréter ses exigences ;
- ✓ Comprendre le contenu et la corrélation entre le Règlement Général sur la Protection des Données et d'autres cadres réglementaires et normes applicables, telles qu'ISO/IEC 27701 et ISO/IEC 29134 ;
- ✓ Acquérir la compétence nécessaire pour remplir le rôle et les tâches quotidiennes du Délégué à la Protection des Données au sein d'un organisme ;
- ✓ Développer la capacité à informer, conseiller et contrôler le respect du RGPD et à coopérer avec l'autorité de contrôle.

Prérequis

Avoir suivi la formation T611-042 Formation RGPD : Apprendre à mettre en oeuvre le système de gestion de la protection des données à caractère personnel, ou avoir une compréhension fondamentale du RGPD et une connaissance de base des exigences en matière de protection des données.

Certification

Cette formation prépare à l'examen « Certification des compétences du DPO (CNIL) », accrédité par la CNIL depuis le 15 octobre 2020 (délibération n° 2020-099). Le coupon de certification est inclus.

À propos de l'examen

L'examen est conçu pour évaluer la maîtrise des concepts du RGPD et des compétences opérationnelles nécessaires à l'exercice du rôle de Délégué à la Protection des Données (DPO). Il se déroule à distance via l'application sécurisée « PECB Exams », avec surveillance en temps réel par un examinateur agréé (webcam et partage d'écran obligatoires).

Format : QCM de 100 questions en français, à livre fermé

Durée : 3 heures

Critères de réussite :

Obtenir au moins 75 % de bonnes réponses au total

Obtenir au moins 50 % de bonnes réponses dans chacun des trois domaines suivants :

Domaine 1 : Réglementation générale en matière de protection des données et mise en conformité

Domaine 2 : Responsabilités et missions du DPO

Domaine 3 : Mesures techniques et organisationnelles de sécurité des données

Public concerné

- Responsables de projet ou consultants souhaitant préparer et accompagner une organisation ou une entreprise dans la mise en oeuvre des nouvelles procédures et l'adoption des nouvelles exigences présentées dans le RGPD ;
- DPO et cadres supérieurs chargés de la protection des données personnelles d'une entreprise et de la gestion de ses risques ;
- Membres d'une équipe de sécurité de l'information, de gestion des incidents et de plans de continuité ;
- Conseillers experts en sécurité des données personnelles ;
- Experts techniques et experts de la conformité envisageant un poste de DPO.



☎ 02 40 92 45 50

✉ formation@eni.fr

www.eni-service.fr

ENI Service - Centre de Formation

adresse postale : BP 80009 44801 Saint-Herblain CEDEX

SIRET : 403 303 423 00038 B403 303 423 RCS Nantes, SAS au capital de 864 880

1 / 4

 ENI Service	référence T611-CDPO 28h	RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)	Mise à jour 20 mars 2026 3450 € HT
--	-----------------------------------	---	--

 **Présentiel/distanciel** : En cas d'échec, une seconde tentative est offerte sans frais dans un délai de 12 mois.

 **Cours Officiel**

 **Formation certifiante**

M-Campus

À propos de la certification

Après réussite de l'examen, le candidat peut soumettre sa demande de certification professionnelle auprès de PECB dans un délai de 3 ans.

Les prérequis à la certification sont les suivants :

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO en matière de protection des données personnelles ;

Ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans un autre domaine, complétée par une formation d'au moins 35 heures en protection des données personnelles ;

Réussir l'examen selon les exigences du référentiel CNIL ;

Signer le code de déontologie PECB.

Validité et renouvellement

La certification est valable 3 ans. Pour la renouveler, le candidat doit :

Réussir une nouvelle épreuve écrite conforme aux exigences du référentiel CNIL (catégorie 2) ;

Justifier d'au moins 1 an d'expérience professionnelle acquise au cours des 3 dernières années dans des missions liées à la protection des données ou à la sécurité de l'information, attestée par un tiers (employeur ou client).

Le tarif de renouvellement de la certification est de 500 USD.

	 02 40 92 45 50	 formation@eni.fr	www.eni-service.fr	2 / 4
ENI Service - Centre de Formation adresse postale : BP 80009 44801 Saint-Herblain CEDEX SIRET : 403 303 423 00038 B403 303 423 RCS Nantes, SAS au capital de 864 880				



ENI Service

référence
T611-CDPO

28h

RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

Mise à jour
20 mars 2026

3450 € HT

 Présentiel/distanciel

 Cours Officiel

 Formation certifiante

Programme détaillé

 M-Campus

Jour 1 : Introduction aux concepts et principes du RGPD (7 heures)

- Objectifs et structure de la formation
- Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Considérations fondamentales pour le RGPD

Jour 2 : Désignation du DPO et analyse du programme de conformité au RGPD (7 heures)

- Désignation du DPO
- Analyse du programme de conformité au RGPD
- Relations avec la direction
- Politique de protection des données
- Registre des activités de traitement
- Processus de gestion des risques

Jour 3 : Responsabilités opérationnelles du DPO (7 heures)

- Analyse d'impact relative à la protection des données
- Gestion de la documentation
- Evaluation des mesures de protection des données
- Protection des données et technologies
- Sensibilisation, formation et communication

Jour 4 : suivi et amélioration continue de la conformité au RGPD (7 heures)

- Gestion des incidents et violation de données à caractère personnel
- Surveillance et mesure de la conformité
- Audit interne de la protection des données
- Traitement des non-conformités
- Amélioration continue
- Clôture de la formation



 02 40 92 45 50

 formation@eni.fr

www.eni-service.fr

ENI Service - Centre de Formation

adresse postale : BP 80009 44801 Saint-Herblain CEDEX

SIRET : 403 303 423 00038 B403 303 423 RCS Nantes, SAS au capital de 864 880

3 / 4



ENI Service

référence
T611-CDPO

28h

RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

Mise à jour
20 mars 2026

3450 € HT

 Présentiel/distanciel

 Cours Officiel

 Formation certifiante

 M-Campus

Délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ENI Service est tenu de respecter un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés entre la date d'envoi de sa proposition et la date de début de la formation.

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formation avec un formateur, qui peut être suivie selon l'une des 3 modalités ci-dessous :

1 Dans la salle de cours en présence du formateur.

2 Dans l'une de nos salles de cours immersives, avec le formateur présent physiquement à distance. Les salles immersives sont équipées d'un système de visio-conférence HD et complétées par des outils pédagogiques qui garantissent le même niveau de qualité.

3 Depuis votre domicile ou votre entreprise. Vous rejoignez un environnement de formation en ligne, à l'aide de votre ordinateur, tout en étant éloigné physiquement du formateur et des autres participants. Vous êtes en totale immersion avec le groupe et participez à la formation dans les mêmes conditions que le présentiel. Pour plus d'informations : Le téléprésentiel notre solution de formation à distance.

Le nombre de stagiaires peut varier de 1 à 12 personnes (5 à 6 personnes en moyenne), ce qui facilite le suivi permanent et la proximité avec chaque stagiaire.

Chaque stagiaire dispose d'un poste de travail adapté aux besoins de la formation, d'un support de cours et/ou un manuel de référence au format numérique ou papier.

Pour une meilleure assimilation, le formateur alterne tout au long de la journée les exposés théoriques, les démonstrations et la mise en pratique au travers d'exercices et de cas concrets réalisés seul ou en groupe.

Modalités d'évaluation des acquis

En début et en fin de formation, les stagiaires réalisent une auto-évaluation de leurs connaissances et compétences en lien avec les objectifs de la formation. L'écart entre les deux évaluations permet ainsi de mesurer leurs acquis.

En complément, le formateur évalue chaque stagiaire sur l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation selon quatre niveaux (non évalué, non acquis, en cours d'acquisition, acquis). Cette évaluation repose sur une modalité choisie par le formateur en cohérence avec la formation : QCM, exercices pratiques réalisés pendant la formation, évaluation finale de synthèse, quiz interactif de validation, étude de cas, mise en situation, analyse de l'auto-évaluation, autres modalités adaptées.

Pour les stagiaires qui le souhaitent, certaines formations peuvent être validées officiellement par un examen de certification. Les candidats à la certification doivent produire un travail personnel important en vue de se présenter au passage de l'examen, le seul suivi de la formation ne constitue pas un élément suffisant pour garantir un bon résultat et/ou l'obtention de la certification.

Pour certaines formations certifiantes (ex : ITIL, DPO, ...), le passage de l'examen de certification est inclus et réalisé en fin de formation. Les candidats sont alors préparés par le formateur au passage de l'examen tout au long de la formation.

Moyens de suivi d'exécution et appréciation des résultats

Feuille de présence, émise par demi-journée par chaque stagiaire et le formateur.

Évaluation qualitative de fin de formation, qui est ensuite analysée par l'équipe pédagogique ENI.

Attestation de fin de formation, remise au stagiaire en main propre ou par courrier électronique.

Qualification du formateur

La formation est animée par un professionnel de l'informatique et de la pédagogie, dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des certifications et/ou testées et approuvées par les éditeurs et/ou notre équipe pédagogique.

Il est en veille technologique permanente et possède plusieurs années d'expérience sur les produits, technologies et méthodes enseignés.

Il est présent auprès des stagiaires pendant toute la durée de la formation.

Accessibilité de la formation



☎ 02 40 92 45 50

✉ formation@eni.fr

www.eni-service.fr

ENI Service - Centre de Formation

adresse postale : BP 80009 44801 Saint-Herblain CEDEX

SIRET : 403 303 423 00038 B403 303 423 RCS Nantes, SAS au capital de 864 880

4 / 4